

DROIT ALGORITHMIQUE ET BIG DATA

Les volumes massifs de données contraignent les organisations à repenser leur fonctionnement global et leurs stratégies. Qu'il s'agisse d'anticiper les tendances futures, les risques à naître ou, plus classiquement, de maîtriser l'information de son secteur à grande échelle, le Big Data suggère une pleine maîtrise des enjeux juridiques qu'il soulève.

OBJECTIFS

La formation a pour but de donner les clés de compréhension du cadre juridique et des enjeux liés aux volumes massifs de données. Il s'agit donc de découvrir et d'approfondir la notion à travers le prisme du droit.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Maîtrise de la notion de droit algorithmique et de la notion de Big Data
- ▶ Connaissance du cadre juridique de l'exploitation des données.
- ▶ Connaissance des règles de compliance en matière de Big Data.
- ▶ Maîtrise des enjeux éthiques en matière d'exploitation des données.
- ▶ Maîtrise des mutations juridiques ouvertes par l'exploitation de volumes massifs de données.
- ▶ Découverte de cas d'usages:
 - l'IA l'intelligence assistée du juge.
 - Risk management des organisations : l'alliance des analyses juridiques et statistiques.
 - Big Data et IA appliquée à la santé, risque ou opportunité ? Enjeux juridiques, éthiques et économiques soulevés par la révolution du pilotage par les données de santé.

PUBLIC

- ▶ Agents des administrations nationales, centrales ou déconcentrées, des collectivités territoriales et du service public hospitalier
- ▶ Personnels d'établissements publics ou de groupement d'intérêt public
- ▶ Avocats et juristes
- ▶ Centres de recherche
- ▶ Entreprises
- ▶ Organisations et syndicats professionnels
- ▶ Organisations internationales
- ▶ Personnels parlementaires

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Laurent Vidal, enseignant-chercheur à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, avocat associé au barreau de Paris (cabinet Publica Avocats).

Christophe Delaisement, avocat au barreau de Paris (cabinet Parme Avocats).

Laszlo Van Daal, doctorant en droit public économique et droit des données à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Anaïs Person, doctorante rattachée à l'Institut Droit et Santé de l'université de Paris.

PROGRAMME

JOUR 1

MATIN

- ▶ Définition juridique du Big data et enjeux des volumes massifs de données.
- ▶ Rappel du cadre juridique des données publiques et des Open Data.
- ▶ La circulation des données entre administrations.
- ▶ Rappel du cadre juridique de la protection des données personnelles.
- ▶ Les freins à la circulation des données.

APRES-MIDI

- ▶ Big Data et algorithmes : l'enjeu de la transparence des algorithmes.
- ▶ L'inscription du code dans le droit ; l'approche «law is code».
- ▶ Approche éthique de la régulation : de la «privacy by design » à « l'ethic by design ».

JOUR 2

MATIN

- ▶ De l'édiction de la règle à sa mise en œuvre : un processus relativisé par le droit algorithmique.
- ▶ Du droit à la portabilité à la rétribution pour exploitation, quelles finalités pour les données ?
- ▶ Les questions de pseudonymisation et d'anonymisation à l'heure du Big Data.

APRES-MIDI

- ▶ L'IA, l'intelligence assistée du juge.
- ▶ Risk Management des organisations : l'alliance des analyses juridiques et statistiques.
- ▶ Big Data et IA appliquée à la santé, risque ou opportunité ? Enjeux juridiques, éthiques et économiques soulevés par la révolution du pilotage par les données de santé.

DURÉE

2 jours
16h

TARIFS

1 250 € nets de taxe

DATES

Session 1 :
17-18 mai 2021

Sessions 2 :
25-26 octobre 2021

CONTACT

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour plus de renseignements
(inscription, formation
en intra-entreprise...) :

Tél : 01 53 55 27 69

formations-courtes-fcps@univ-paris1.fr